

**Avis d'Appel d'offres (AAO)**  
*Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural*

**Programme Agricole Italie-Sénégal (PAIS)**

**Appel d'Offres N°T\_PAIS\_002**

***Travaux de réhabilitation de douze(12) vallées dans la région de Kolda***

**Montant Maximum Estimé : 550.000 Euro, soit 360.776.350 F CFA pour les trois lots :**

- **Lot 1 : 180.141 Euro, soit 118 165 000 FCFA ;**
  - **Lot 2 : 144.796 Euro, soit 94 980 000 FCFA ;**
  - **Lot 3 : 225.063 Euro, soit 147 631 350 FCFA.**
1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Soleil du 13 et 14 Janvier 2018.
  2. Le **Gouvernement du Sénégal** a obtenu des fonds dans le cadre du crédit concessionnel de la République d'Italie au titre de la gestion 2018, et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché objet de l'appel d'offres N° T\_PAIS\_002.
  3. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la réhabilitation de douze (12) vallées dans la région de Kolda, en trois lots suivants :
    - **Lot1 : Réhabilitation de vallées sites de : Temento Goundo, Saré Colydjiang et Saré Mbégou ;**
    - **Lot2 : Réhabilitation de vallées sites de : Saré Soniang et Saré Sonia ;**
    - **Lot3 : Réhabilitation de vallées sites de : Némataba et Némataba Gabou, Mama Samba, Saré Bakary, Bagadadji, Tankanto Maoundéet Tankanto Escale.**
  4. Les travaux à réaliser comporteront sur la recharge de digues de rétention, la construction et réhabilitation d'ouvrages de régulation en béton armé (bec de canard avec vannes) et construction de dallots de un à plusieurs passes.

5. Le PAIS organisera une réunion préparatoire avec l'ensemble des potentiels candidats, ainsi qu'une visite groupée du site des travaux à la charge des mêmes candidats. Cette réunion se tiendra de préférence à mi-période de préparation des offres, afin que les candidats aient eu le temps de prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et des circonstances particulières des travaux, et qu'ils aient le temps nécessaire de prendre en compte dans la préparation de leur offre, les renseignements obtenus lors de cette réunion et de la visite du site. Une réunion préparatoire et visite auront lieu au lieu et date ci-après :

Lieu : Kolda

Date : 7 /05/ 2018

Suite à la visite une attestation sera délivrée aux participants.

6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles du Sénégal ou d'un Etat membre de l'OCDE et des pays en voie de développement, conformément à l'entente technique entre l'Italie et le Sénégal.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du PAIS, à **Sacré-cœur III Cité KeurGorgui, Lot n° R37, Dakar, tél : (+221) 33 825 53 35 e-mail : paisugpn@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse, tous les jours ouvrables de 08 heures à 17 heures.
8. **Les exigences en matière de qualifications pour chacun des lots sont: voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.**
- I. **Expérience générale :** avoir une expérience générale des marchés, en tant qu'entrepreneur au cours des cinq (05) dernières années (2016, 2015, 2014, 2013, 2012).
  - II. **Expérience spécifique :** avoir réalisé au cours des cinq(05) dernières années (2016, 2015, 2014, 2013, 2012) au moins **deux(02) projets** de nature et de complexité similaire. Les Candidats devront fournir les attestations de travaux ou les procès-verbaux de réception des travaux. Les prestations qui ne sont pas accompagnées d'une attestation ou de procès-verbaux de réception ne seront pas comptabilisées. De plus, ne seront pris en compte que les travaux réalisés à hauteur de 80% au minimum et attestés par les maîtres d'ouvrages ou d'autres donneurs d'ordre.
  - III. les entreprises italiennes doivent posséder les qualités requises pour le marché selon ce qui est établi par le décret du Président de la République italienne n. 34/2000, ainsi que ses modifications ultérieures.
  - IV. **Moyens financiers :** avoir au minimum un chiffre d'affaires moyen annuel de **Cent millions (100 000 000) de Francs CFA** ou **152.449 Euro** au cours des trois (03) dernières années à compter de 2014.

- v. disposer de facilité de crédits auprès d'un établissement financier de premier ordre d'un montant équivalent à cinquante million (50 000 000) de Francs CFA soit 76 224,50 Euro.

**NB : l'attestation de la ligne de crédit devra être produite par un établissement financier agréé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) ou un établissement financier ayant un correspondant local ayant reçu ledit agrément.**

- vi. disposer des états financiers certifiés des trois derniers exercices (2014, 2015 et 2016), dûment certifiés par des commissaires aux comptes agréés justifiant une bonne assise financière du candidat.

**Moyens humains :**

Numéro	Position	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans des travaux similaires (années)
1	Chef de projet (Ingénieur Génie Rural ou équivalent)	10	2 projets similaires au cours des 05 dernières années
2	Un chef de chantier (ingénieur ou technicien en génie rural ou génie civil ou équivalent)	05	2 projets similaires au cours des 05 dernières années
<u>3</u>	Topographe ou équivalent	05	2 projets similaires au cours des 05 dernières années
4	Laboratin (géotechnique)	<u>05</u>	2 projets similaires au cours des 05 dernières années

Avoir participé à la réunion préparatoire et la visite du site. Les couts y afférents seront à la charge du candidat.

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées :

- Qui se trouvent dans les conditions prévues par le Décret législatif italien n. 490 du 8.8.1994 (« Antimafia »); les candidats/soumissionnaires italiens doivent fournir le « certificato antimafia » issue par les autorités italiennes compétentes. Le certificat peut être substitué par une auto certification « déclaration sur l'honneur » comme prévu dans le DPR n.45/2000. Les candidats/soumissionnaires non italiens doivent fournir des pièces justificatives démontrant l'absence de poursuites pénales ayant la même valeur, si prévues par leurs lois nationales respectives ;
- Qui sont en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité ou qui sont dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;

- Qui font l'objet d'une procédure suite à: une déclaration de banqueroute, liquidation, administration judiciaire, concordat préventif ou procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
- Qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle, commis par les sujets juridiques soumissionnaires ou leurs partenaires ou leurs directeurs;
- Qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen que les pouvoirs adjudicateurs peuvent justifier;
- Qui ne soient pas à jour avec leurs obligations en matière de cotisations de sécurité sociale selon les lois du pays dans lequel elles sont établies;
- Qui ne soient pas à jour avec leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les lois du pays dans lequel elles sont établies;
- Qui se soient rendues responsables de graves inexactitudes dans les informations fournies et requises par le MAECI-DGCS pour être admises à l'appel d'offres ou pour signer le contrat;
- Qui ont été déclarées responsables, pour non-respect des obligations contractuelles, de fautes graves dans l'exécution d'un autre contrat passé avec le MAECI-DGCS ou d'un contrat financé par des fonds italiens.

#### **Moyens matériels :**

<b>No.</b>	<b>Type et caractéristiques du matériel</b>	<b>Nombre minimum requis</b>
1	Rétro pelle	01
2	Compacteur (pieds de mouton)	01
3	Pelle chargeuse 950 CATER ou équivalent	01
4	Niveleuse 14 G CATER ou équivalent	01
5	Camion-citerne 10 m3	01
6	Camions benne 16 m3 et 20 m3	04
7	Bétonnière (500 l)	01
8	Vibrateur	01
9	Motopompe de plus de 100m3/heure	01
10	Véhicule de liaison tout terrain	01

9. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu moyennant paiement d'un montant non remboursable **vingt-cinq mille (25 000) F CFA ou 38 Euro** auprès de la comptabilité du **PAIS à la Cité KeurGorgui sacré cœur 3 Villa R37, Dakar tél : (+221) 33 825 53 35**. Toutefois un exemplaire du dossier est disponible pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent, tous les jours ouvrables de 08 heures à 17 heures.

10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Programme Agricole Italie-Sénégal (PAIS) Sacré-cœur III Cité KeurGorgui Lot n° R37, Dakar, tél : (+221) 33 825 53 35, au plus tard le 31 mai 2018 à 11 heures précises.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence du Programme Agricole Italie-Sénégal (PAIS) Sacré-cœur III Cité KeurGorgui Lot n° R37, Dakar, tél : (+221) 33 825 53 35, le 31 mai 2018 à 11 heures précises.**
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission valable vingt-huit (28) jours après l'expiration de la validité des offres, soit 148 jours après la date limite de dépôt des offres, c'est-à-dire jusqu'au 26 octobre 2018. Le montant de la garantie de soumission est de trois millions (3.000.000) FCFA soit 4.573 Euro pour les lots 1 et 3 et de deux millions cinq cent mille (2.500.000) FCFA soit 3.811 Euro pour le lot 2. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties.
13. Le délai contractuel des travaux est de **six (06) mois par lot** et prennent effet à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.
14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Coordonnateur National du PAIS**